

## Présentation Générale:

### Que signifie ECT et qu'est-ce-que l'Unité de Soins ECT?

ECT signifie Electro Convulsivo Thérapie. Ce traitement est parfois aussi appelé Sismothérapie.

L'Unité de Soins ECT est une Unité du Pôle Universitaire de Psychiatrie adulte sous la responsabilité de Mme le Pr. H. VERDOUX. Cette unité confirme la demande de soin, assure la mise en place et la surveillance du traitement par ECT. Comme le reste des Unités du pôle Universitaire, L'Unité ECT a également un rôle de formation et de recherche.

### En quoi consiste ce traitement?

Il s'agit d'un traitement utilisant comme agent thérapeutique un courant électrique de très faible intensité agissant au niveau du cerveau. Les études scientifiques ont montré que l'ECT utilisée de façon optimale procure une amélioration rapide et importante de l'état de santé mentale d'au moins 80% des patients qui en bénéficient. C'est un moyen très efficace dans le soulagement de la souffrance et le traitement des troubles de l'humeur et des symptômes positifs résistants dans la schizophrénie.. Le traitement comporte plusieurs séances effectuées à raison de 2 par semaine. Leur nombre total est adapté à chaque cas particulier.

## Pourquoi vous a-t-on proposé ce traitement?

Ce traitement est principalement proposé pour traiter certaines formes de troubles de l'humeur et de symptômes positifs dans la schizophrénie. Il peut être proposé, en première intention, ou après échec d'autres traitements. Il peut être utilisé ponctuellement pour le traitement d'un épisode aigu, ou de façon répétée et espacée pour prévenir la rechute. Dans ce cas, il est proposé à titre externe en ambulatoire.

Le traitement par ECT vous a été proposé par votre Psychiatre traitant. L'indication sera confirmée et le traitement mis en place par un Psychiatre spécialiste de l'ECT avec l'aide d'une équipe d'anesthésistes et d'infirmiers spécialistes de ce traitement.

Un bilan préalable sera pratiqué, pour confirmer l'indication, adapter le traitement à votre cas et évaluer le risque anesthésique. Pour cela, Psychiatre et Anesthésiste de l'unité ECT vous recevront préalablement en consultation.

## Inconvénients et risques liés au traitement:

Chez certains patients, des troubles de la mémoire peuvent survenir. Ces troubles disparaissent après quelques jours ou semaines, parfois quelques mois. Cependant et grâce aux précautions prises, les risques encourus sont exceptionnels. Les risques de toute anesthésie générale peuvent se rencontrer.

## Précautions à prendre pour un traitement « ambulatoire »

L'ECT peut être pratiquée en ambulatoire, c'est à dire pour une personne venant de son domicile et retournant chez elle après la séance. Si vous êtes dans cette situation vous devrez prendre les précautions suivantes:

- ▶ venir à jeun (ni boisson, ni aliment) depuis 6 Heures
- ▶ rentrer accompagné (ne pas conduire son propre véhicule)
- ▶ pouvoir être entouré à votre retour à domicile par un de vos proches pendant 24 Heures

Les patients traités à titre externe sont gardés en surveillance pendant 5 Heures, après le soin ECT. Ils seront accueillis en espace de repos. Un repas leur sera servi. Ils pourront quitter l'établissement pour un retour au domicile sur prescription médicale après vérification de la stabilité clinique.

## Comment se déroulera le soin ?

### Avant le traitement ?

Vous devez être à jeun depuis au moins 6 heures. On vous demandera de retirer vos bijoux et votre appareil dentaire (si vous en portez un amovible). Pensez à aller aux toilettes avant le soin; on vous le rappellera.

Une perfusion sera posée par les infirmiers. Des électrodes seront mises en place sur votre poitrine pour enregistrer votre Électrocardiogramme (ECG) et sur votre tête pour enregistrer votre Électroencéphalogramme (EEG). Un brassard sera installé afin de mesurer votre Tension Artérielle et un capteur digital afin de mesurer le pourcentage d'oxygène présent dans le sang durant toute la séance.

### Durant le traitement ?

Le traitement se déroule dans un lieu spécifique et vous pouvez le visiter si vous le souhaitez. Après endormissement et curarisation, le soin, qui consiste au passage d'un courant électrique spécifique et de très faible intensité, est administré. Le dosage est adapté à chaque cas. Il provoque une crise convulsive sous surveillance, dont les manifestations musculaires sont supprimées grâce à la curarisation.

### Après le traitement ?

Une fois le traitement délivré, vous serez accompagné en salle de réveil où une surveillance étroite sera assurée. Durant l'heure qui suit, les médecins et infirmiers présents veilleront à votre confort tout en contrôlant vos paramètres vitaux (pouls, tension artérielle, respiration...). Parfois, ce temps est raccourci si votre état se stabilise plus rapidement, ou peut se prolonger si nécessaire. Une fois réveillé, vous serez raccompagné dans votre unité d'hospitalisation après prescription médicale de sortie. Vous resterez à jeun les 3 heures suivant le traitem<sup>^</sup> d

### Composition de l'équipe ECT

Pr. H. **VERDOUX**: Responsable du Pôle UNIVA

Dr. C. **QUILES**: Psychiatre Responsable de l'Unité

Dr. A. **GERMAIN**: Anesthésiste réanimateur

Dr. P. **REYNIER**: Anesthésiste réanimateur

Dr. A. **DE WITTE**: Anesthésiste réanimateur

M. J.L. **YVONNET**: Cadre Supérieur de Santé

M. G. **GUAY**: Cadre de Santé

Mme, S. **AMODEO**: Infirmière

M. J.L. **BEAUDEANT**: Infirmier

M. C. **BOINEAU**: Infirmier

Mme. S. **BOUTENET**: Infirmière

Mme. C. **DUBAIN**: Infirmière

Mme. M.P. **JACQUEMARD**: Infirmière

Mme. P. **CHANTRELLE**: Secrétaire

UNIVA (Pôle Universitaire Adulte)

Pr. Hélène VERDOUX

Centre Hospitalier Charles PERRRENS

## Unité de Soins ECT

Cette brochure a pour objectif de vous informer, que vous soyez patient, parent de patient ou professionnel de santé. N'hésitez pas à demander plus d'informations en fonction de vos besoins.

Adresse postale:

Centre Hospitalier Charles PERRRENS

### Unité de Soins ECT

UNIVA (Pôle Universitaire Adulte)

Pr. Hélène VERDOUX

Centre CARREIRE

121 rue de la Béchade

33076 BORDEAUX CEDEX



N° FINES: 330 781 287

Téléphone: 05 56 56 17 34

FAX: 05 56 56 17 76

Email: [ect@ch-perrrens.fr](mailto:ect@ch-perrrens.fr)